

BUDGET PARTICIPATIF



DÉPOSEZ VOS PROJETS
JUSQU'AU 11 AVRIL 2023 SUR
participer.loire-atlantique.fr

UN ENGAGEMENT DU DÉPARTEMENT

Loire
Atlantique

À VOS IDÉES!

Le Département s'engage plus fortement en faveur de la participation citoyenne et renforce son action en lançant un nouveau dispositif : son premier budget participatif.

Un budget de 2 millions d'euros va ainsi servir à financer des projets proposés directement par des citoyen-nés et soumis au vote des habitant-es. Nous sommes impatients de découvrir vos propositions pour construire une Loire-Atlantique plus solidaire, plus écologique et plus citoyenne.

Alors, à vos idées!

Michel Ménard
Président du Département
de Loire-Atlantique



Le 27 février, le Département lance son BUDGET PARTICIPATIF

Le budget participatif permet aux citoyen-nés d'imaginer, de proposer et de décider par le vote, des projets d'intérêt général qui seront financés par le Département de Loire-Atlantique. Il donne ainsi le pouvoir aux citoyen-nés de s'impliquer dans la vie publique et dans l'amélioration de leur cadre de vie.



Les 4 choses à savoir

sur le budget participatif



- ✓ **Toutes les personnes à partir de 16 ans** qui habitent, étudient, travaillent **en Loire-Atlantique**, et les associations domiciliées en Loire-Atlantique peuvent proposer un projet et chacune peut voter.
- ✓ Le montant pour la réalisation des projets est de 2 millions d'euros, dans la limite de **50 000 € par projet** (dépenses d'investissement).
- ✓ Les projets proposés doivent être réalisables **dans les 2 ans**.
- ✓ Les projets proposés au budget participatif doivent s'inscrire dans **les domaines de l'écologie, des solidarités et de la citoyenneté**.

Les citoyen-nes sont associé-es à toutes les étapes du budget participatif : appel à projets, analyse des projets, vote, évaluation des projets.

La plateforme

participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif



Cette plateforme est la porte d'entrée de toutes les étapes du budget participatif, pour :

- ✓ trouver des **infos pratiques** sur le dépôt de projet, le règlement du budget participatif, le comité citoyen,
- ✓ créer votre compte pour **déposer** votre projet,
- ✓ **consulter** les idées déjà proposées,
- ✓ **voter** pour vos projets favoris à partir du 9 octobre 2023.



Le comité citoyen

Pour accompagner ce premier budget participatif, le Département de Loire-Atlantique met en place une instance citoyenne au cœur du dispositif : le comité citoyen. Il prend part à l'ensemble de la démarche, pour en assurer la transparence, et apporter une vision citoyenne à toutes les étapes du budget participatif. 24 personnes, aux profils variés le composent : 18 citoyen-nes, 3 conseillères et conseillers départementaux, 2 agent-es du Département et 1 représentant-e d'Imagine LA (conseil de développement de Loire-Atlantique).



Les dates à retenir



Lancement de l'appel à propositions, c'est le moment de réfléchir à son projet pour le déposer sur la plateforme participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif

**27 février
au 11 avril
2023**

Les services du Département et le comité citoyen analysent les projets. Ils vérifient qu'ils sont recevables – qu'ils remplissent bien tous les critères – et qu'ils sont faisables, en termes de coût, de calendrier, de techniques.

**Mars
à septembre
2023**

**9 octobre
au 13 novembre
2023**



On vote! Tous les projets soumis au vote peuvent être consultés sur la plateforme participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif. Les habitant·es peuvent voter pour 3 à 10 projets.

**Décembre
2023**

À la suite du vote du public et de son analyse par le comité citoyen, **les projets lauréats sont annoncés.**

**2024
2025**

C'est le moment de réaliser les projets retenus!



BESOIN D'AIDE ?

Si vous souhaitez être aidé-e dans la conception de votre projet, vous pouvez être accompagné-e par les équipes du Département lors de l'un des 12 ateliers organisés partout en Loire-Atlantique :

PONTCHÂTEAU

- Lundi 20 mars de 18h à 20h
Salle Ginko de la Boule d'Or
Rue Maurice Sambron

CLISSON

- Mardi 21 mars de 18h à 20h
- Mercredi 5 avril de 18h à 20h
Salle 101
2 cours des Marchés de Bretagne

NOZAY

- Mercredi 22 mars de 18h à 20h
Salle du stade
Route de Puceul

REZÉ

- Mercredi 22 mars de 18h à 20h
Centre socio-culturel du Château
11 place Jean-Perrin

ANCENIS-SAINT-GÉRÉON

- Jeudi 23 mars de 18h à 20h
- Mardi 4 avril de 18h à 20h
Salle 019 - 118 place du Maréchal Foch

PORNIC

- Vendredi 24 mars de 18h à 20h
Salle Lac de Grand-Lieu
10 rue du Dr Auguste Guilmin

CHÂTEAUBRIANT

- Mardi 4 avril de 18h à 20h
Salle Françoise de Foix (bât.B)
10 rue d'Ancenis

MACHECOUL-SAINT-MÈME

- Mardi 4 avril de 18h à 20h
Espace départemental de solidarité
Salle le Falleron - boulevard des Prises

NANTES

- Jeudi 6 avril de 18h à 20h
Salle Simone Veil - 26 boulevard Victor Hugo

SAINT-NAZAIRE

- Jeudi 6 avril de 18h à 20h
Salle France - 12 place Pierre Sémard

Inscrivez-vous en ligne
sur participer.loire-atlantique.fr
ou par téléphone au **02 40 99 10 00**.



Département de Loire-Atlantique
Service participation citoyenne et usages numériques
3 quai Ceineray - BP 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 10 00
Courriel : participation.citoyenne@loire-atlantique.fr
Site internet : participer.loire-atlantique.fr/budgetparticipatif